

Séance ordinaire du 27 avril 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-septième jour du mois d'avril deux mille vingt à dix-huit heures trente, par visioconférence et à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-03-31

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-32

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Le maire mentionne que des questions peuvent être soumises par les citoyennes et citoyens via *Une journée dans la vie des citoyens*, qui se retrouve sur le site Internet de la Ville.

CV-2020-03-33

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2020

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 14 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-34

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7 et 14 avril 2020

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7 et 14 avril 2020 est déposé.

CV-2020-03-35

Ratification de mesures mises en œuvre par le Directeur général avec la collaboration de l'Organisation municipale en sécurité civile dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action relié à la pandémie de la COVID-19

ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté le 13 mars 2020 une déclaration d'urgence sanitaire, en raison de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a ordonné aux municipalités la fermeture au public des bâtiments municipaux destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires et que la Ville a obtempéré promptement à cette fermeture;

ATTENDU que la Ville entend mettre en œuvre toute mesure raisonnable sur son territoire qui pourra contribuer à contrer la propagation du coronavirus;

ATTENDU que dans ce contexte, la Ville soutient le Directeur général et l'Organisation municipale en sécurité civile dans la mise en œuvre d'un plan d'action relié à la pandémie de ce coronavirus;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De ratifier toutes les mesures mises en œuvre par le Directeur général, avec l'Organisation municipale en sécurité civile, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action relié à la pandémie de la COVID-19, dont notamment les suivantes :

- Aucuns frais de retard pour les volumes qui n'ont pas été retournés depuis le 13 mars 2020;
- Aucuns frais pour les réservations non honorées;
- Les usagers doivent conserver les documents empruntés jusqu'à la réouverture des bibliothèques. Les chutes à livres de toutes les bibliothèques de Lévis ne sont plus accessibles à la population pour une durée indéterminée;
- Le service de réservations est suspendu jusqu'à la réouverture des bibliothèques (l'ordre de priorité sera respecté);
- La fermeture de l'écocentre de Lévis du mercredi 25 mars jusqu'à une date indéterminée;
- Les parcs urbains et les parcs de quartier de la Ville demeurent ouverts à la population, mais les modules de jeux ne sont plus accessibles pour des raisons sanitaires les directives sur la

distanciation sociale et l'interdiction des rassemblements sont imposées;

- Le dépôt des soumissions se fait maintenant dans une boîte aux lettres sécurisée au lieu habituel prévu aux documents d'appel d'offres et les soumissionnaires peuvent y déposer leur offre à n'importe quel moment (24/7). L'ouverture des soumissions se fait deux jours suivant la date et l'heure du dépôt des soumissions, dans la mesure où la réception des offres aura respectée l'heure et la date prévues aux documents d'appels d'offres. Les soumissionnaires ne doivent pas se déplacer pour assister à l'ouverture des soumissions, celle-ci est plutôt captée sur vidéo, en présence de deux témoins, et rendue publique immédiatement après sur le site Internet du système Électronique d'Appels d'Offres du gouvernement du Québec (SEAO). Les soumissionnaires peuvent donc prendre connaissance des résultats de l'ouverture des soumissions qui les concernent en ligne au www.seao.ca. Le processus d'analyse et d'adjudication des contrats demeurant inchangés;
- L'annulation ou le report de 25 grands événements sur le territoire de la ville jusqu'au 31 août 2020 inclusivement, soit les événements suivants :

Événement	Date prévue	Statut
Tournoi de hockey au profit de la Fondation des Grands brûlés	16 au 19 avril	Reporté
Colloque pour le mieux-être des aînés	23 avril	Reporté
Gala Défi OSEntreprendre	29 avril	Suspendu
Rendez-vous Lévis (CCEL)	30 avril au 1 ^{er} mai	Annulé
Demi-Marathon de Lévis	3 mai	Annulé
Hit The Floor	15 au 18 mai	Reporté
Raid Banque Nationale	30 mai	Reporté
Relais pour la vie	6 au 7 juin	Annulé
Fête de la Famille de Lévis	12 au 14 juin	Annulé
Spectacle d'ouverture du Quai Paquet	19 juin	Annulé
Fête de l'eau de Lévis	20 juin	Annulé
Fête nationale à Breakeyville	24 juin	Annulé
Chevaliers animent Pintendre	26 juin	Annulé
Fête du Canada au LHN des Forts-de-Lévis	1 ^{er} juillet	Annulé
Festibièrre de Lévis	2 au 5 juillet	Annulé
Village en Arts	3 au 5 juillet	Présenté en format virtuel
Coupe Fémina	4 et 5 juillet	Annulé
Exposition internationale d'autos de Lévis	6 juillet	Annulé
Transat Québec Saint-Malo	2 au 12 juillet	Reporté
Exposition internationale d'autos de Lévis	18 juillet	Annulé
Spectacle Surface	23 au 25 juillet	Annulé
Tattoo militaire - Concert au crépuscule	24 au 26 juillet	Annulé

Festivent Ville de Lévis	29 juillet au 2 août	Annulé
Grands Feux Loto-Québec	1-5-8-12-15-19 août	Annulé
Festival Jazz etcetera Lévis	7 au 9 août	Annulé

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-03-36

Résolution visant à transmettre nos condoléances et à témoigner notre solidarité aux citoyennes et aux citoyens de la Nouvelle-Écosse

ATTENDU que le peuple de la Nouvelle-Écosse a été la cible d’une attaque meurtrière les 18 et 19 avril 2020;

ATTENDU que cette tuerie a fait plus d’une vingtaine de morts sur de nombreuses scènes de crime, dans des circonstances encore incompréhensibles;

ATTENDU que cette tragédie constitue une atteinte aux valeurs de paix et de liberté, que nous partageons avec la Nouvelle-Écosse;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l’unanimité

De transmettre nos condoléances au gouvernement, aux familles et aux proches des victimes, ainsi qu’un prompt rétablissement aux personnes blessées et de réaffirmer notre solidarité au peuple de la Nouvelle-Écosse.

De transmettre une copie de la présente résolution à monsieur Stephen McNeil, premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-03-37

Financement des dépenses relatives à la réalisation des projets *Processus décisionnel et documents d’aide à la décision* et *Gestion de la réglementation municipale*

[Document d’aide à la décision DAJSC-2020-002](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

Pour financer les dépenses relatives à la réalisation des projets *Processus décisionnel et documents d’aide à la décision* (SAI-09012) et *Gestion de la réglementation municipale* (SAI-09013), d’affecter un montant de 250 000 \$ aux activités d’investissement provenant d’un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versement égaux et ce, à compter de l’an 2021 et si la dépense s’avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d’autant.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-03-38

Décret d'acte désigné comme prioritaire en regard du Règlement décrétant des travaux de construction d'un édifice municipal multifonctionnel et l'acquisition de terrains requis à cette fin ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision GEN-2020-041](#)

ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté une déclaration d'urgence sanitaire, en raison de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU que l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020* permet, entre autres, au conseil de la Ville de décréter que certains actes sont désignés comme étant prioritaires ;

ATTENDU que la Ville entend mettre en œuvre toute mesure raisonnable sur son territoire qui pourra contribuer à contrer le coronavirus, notamment en évitant le déplacement ou le rassemblement de citoyennes et citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel de ce conseil, afin de remplacer cette procédure par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

De décréter que l'acte suivant est désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020* :

- ✓ le Règlement RV-2020-20-32 décrétant des travaux de construction d'un édifice municipal multifonctionnel et l'acquisition de terrains requis à cette fin ainsi qu'un emprunt, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-041;

De décréter que la consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public à cet effet au regard de cet acte désigné comme prioritaire ci-devant doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-39

Plan d'action pour le site des étangs aérés du secteur Saint-Romuald

[Document d'aide à la décision GEN-2020-061](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

D'entériner et de respecter le plan d'action pour le site des étangs aérés du secteur Saint-Romuald, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-40

Demande à portée collective relative à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* concernant l'agriculture en émergence

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-059](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De demander à la Commission du territoire agricole du Québec d'autoriser la demande à portée collective pour le volet 2 du 3^e alinéa de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* concernant l'agriculture en émergence pour la Ville visant principalement à :

- approuver la carte des secteurs agricoles, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-059, divisant le territoire selon trois types, soit les secteurs dynamiques, agroforestiers et forestiers;
- autoriser l'implantation de résidences associées ou complémentaires à un projet agricole dans les aires d'affectations agroforestières et forestières identifiées sur la carte annexée à cette fiche de prise de décision, et ce, sur des lots de 15 hectares, dans le premier cas, et de 20 hectares dans le second cas et, à certaines conditions.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-41

Renonciation au bénéfice d'une servitude réelle et temporaire de passage à des fins de cercle de virage (rue de la Toise, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision BP-2020-005](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

De renoncer au bénéfice de la servitude réelle et temporaire de passage à des fins de cercle de virage créée par l'acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 23 246 300, qui grève une partie du lot 5 889 513 du cadastre du Québec, maintenant devenue une partie des lots 6 299 457 et 6 299 458 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le promoteur et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-42

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de carburant et d'huile à chauffage

[Document d'aide à la décision APP-2020-050](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de carburant et d'huile à chauffage (appel d'offres 2020-50-16), à Philippe Gosselin et associés ltée, pour une durée de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 7 358 579 \$, incluant les taxes provinciales et fédérales sur le carburant, mais avant TPS et TVQ, et dont le prix sera indexé en fonction de la variation hebdomadaire des prix indiqués sur le site Internet de *Pétro-Canada* chaque jeudi, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-43

Consentement à la modification d'une servitude existante sur le lot 5 428 560 du cadastre du Québec (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-019](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De consentir à la modification de la servitude d'affectation des lieux et de découvert, publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, le 11 août 2004, sous le numéro 11 601 423, aux conditions et avec la renonciation partielle prévus au document de consentement annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-019, d'autoriser monsieur Vincent Vu, directeur de l'Approvisionnement à signer l'avant-contrat, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire du lot 5 428 560 du cadastre du Québec et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-44

Acquisition par expropriation des lots 2 154 027 et autres du cadastre du Québec (chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-026](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'acquérir par voie d'expropriation à des fins de construction d'un édifice municipal multifonctionnel qui logera la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, la Cour municipale et un poste de police, les lots 2 154 027 et 2 153 998 du cadastre du Québec, une partie du lot 3 202 391 de ce cadastre d'une superficie de 13 821,5 mètres carrés, une partie du lot 2 159 407 de ce cadastre d'une superficie de 1 783,5 mètres carrés, une partie du lot 2 159 408 de ce cadastre d'une superficie de 601,8 mètres carrés, tels qu'ils sont montrés sur le plan préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 350 de ses minutes, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-026, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

D'acquérir par voie d'expropriation à des fins de construction d'un édifice municipal multifonctionnel qui logera la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, la Cour municipale et un poste de police, une servitude réelle et temporaire de cercle de virage sur une partie du lot 3 202 391 de ce cadastre d'une superficie de 369,7 mètres carrés, tel qu'il est montré sur le plan préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 350 de ses minutes, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

De financer cette dépense au montant maximal inscrit à cette fiche de prise de décision à même le fonds général, à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2020-20-32 décrétant des travaux de construction d'un édifice municipal multifonctionnel et l'acquisition de terrains requis à cette fin ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-45

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser les classes d'usages C314 et C315 dans la zone M1734, Avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome) et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-036](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-036.

Ce règlement a pour objet d'autoriser les classes d'usages C314 voirie et déneigement et C315 construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres dans la zone M1734 et de prévoir les normes applicables à ces classes d'usages.

CV-2020-03-46

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser et encadrer

l'implantation de conteneurs pour la récupération de vêtements et articles usagés) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-037](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-037.

Ce règlement a pour objet d'autoriser et d'encadrer l'implantation de conteneurs pour la récupération des vêtements et articles usagés.

CV-2020-03-47

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-32 décrétant des travaux de construction d'un édifice municipal multifonctionnel et l'acquisition de terrains requis à cette fin ainsi qu'un emprunt et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2020-041](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-32 décrétant des travaux de construction d'un édifice municipal multifonctionnel et l'acquisition de terrains requis à cette fin ainsi qu'un emprunt et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-041.

Ce règlement a pour objet de décréter des travaux de construction d'un édifice municipal multifonctionnel ainsi qu'un emprunt n'excédant pas la somme de 52 815 000 \$ pour payer cette dépense, d'un terme de 30 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville.

CV-2020-03-48

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser les classes d'usages C314 et C315 dans la zone M1734, Avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-036](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-036.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-49

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser et encadrer

l'implantation de conteneurs pour la récupération de vêtements et articles usagés)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-037](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-037.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-50

Adoption du Règlement RV-2020-20-25 modifiant le Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics (retrait de l'exigence d'affichage à des endroits)

[Document d'aide à la décision GRE-2020-018](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-25 modifiant le Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics a pour objet de retirer l'exigence de la publication de tous avis publics à tous endroits visés par toutes lois ou tous règlements régissant la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2020-20-25 modifiant le Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics.

CV-2020-03-51

Adoption du Règlement RV-2020-20-29 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2020-051](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-29 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de l'Estran et Perreault ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2020-20-29 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

CV-2020-03-52

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2020-03-53

Félicitations à monsieur Bruno Coulombe

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Bruno Coulombe pour sa contribution exceptionnelle et bénévole dans l'entretien du tronçon de la piste cyclable du Triage, entre les secteurs Charny et Saint-Jean-Chrysostome, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-54

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 18 heures 57, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
